

Épreuve régionale

Ouverte aux bridgeurs licenciés à la F.F.B.

Chaque équipe doit être constituée de 4 joueurs dont une 1^{ère} série, une 2^{ème} série, une 3^{ème} série et une 4^{ème} série.

Chaque joueur peut être remplacé par un joueur de la série inférieure.

Notation par points IMP : le but est de réaliser le plus gros écart possible par rapport aux autres joueurs, il faut avant tout réaliser son contrat et éviter les chutes.

A chaque séance, les paires sont constituées comme suit :

- 1^{ère} séance : la 4^{ème} série joue avec la 1^{ère} (la 2^{ème} avec la 3^{ème})
- 2^{ème} séance : la 4^{ème} série joue avec la 2^{ème} (la 1^{ère} avec la 3^{ème})
- 3^{ème} séance : la 4^{ème} série joue avec la 3^{ème} (la 1^{ère} avec la 2^{ème})

Agenda

3 ou 6 Séances à Marcoussis :

Jeudis 21 mars, 28 mars et 4 avril à 13h45

ou / et

Jeudis 21 mars, 28 mars et 4 avril à 20h15

Dotations non cumulables et selon participation

	Chacun des 4 joueurs
Premiers	3 PP et 500 PE
Deuxièmes	2 PP et 400 PE
Troisièmes	1 PP et 300 PE
Quatrièmes	200 PE
Cinquièmes	100 PE
Sixièmes	50 PE

De plus, 100% des participants gagnent des points pour le classement annuel dans son trophée Pourcelot (Expert, Performance ou Challenge).

Inscription

Date limite : 19 mars
Sur le site de la FFB : <https://licencie.ffbridge.fr/>
Participation : 36 € par joueur

